

MILA

BERRI

« Ecoutez, c'est pourtant tout ce qu'il y a de mieux pour bien entendre » P.A. Caron de Beaumarchais

Année 4, n° 8 - avril 2011
ISSN : 1967-5232

Editorial Avril 2011

Dans ce numéro :

Editorial	1
Conseil Municipal	2
Entre Nive et Adour	2
Investissements 2008-2011	3
Subventions	3
Ikea en 2014	4
Petit patrimoine milafran- gar	4
Assainissement collectif	5
Le chiffre	5
Un tissu économique varié et dynamique	6
Pont de fer / LGV	7
Agenda / Adhésion	8

Chers milafrangar,

2008-2014 : Le mandat municipal commencé en 2008 est arrivé à mi parcours.

C'est une chance pour notre village d'avoir au conseil municipal une équipe d'opposition.

C'est le principe même de la Démocratie.

Notre force, votre force, sont notre présence assidue aux conseils municipaux, et notre représentation aux différentes commissions.

Voici trois ans que vous nous avez élu et que nous nous exprimons. Nous faisons entendre au sein du conseil municipal et auprès de tous les Milafrangars, nos points de vues, nos idées et nos différences.

La transparence et l'égalité, l'information et le débat sont les valeurs sur lesquelles nous fondons notre action politique.

Pendant 25 ans il n'y a eu qu'une seule liste représentée à la mairie. Aujourd'hui, même si nous ne sommes que deux, malgré 47% des voix obtenues, nous sommes une alternative crédible, capable de fédérer, de rassembler et de proposer des projets.

Avec énergie et détermination, nous travaillons pour vous représenter et être selon les sujets tout autant force d'opposition que de proposition.

La crise économique n'épargne pas votre pouvoir d'achat et nous sommes attentifs à une fiscalité locale juste.

Notre village bénéficie d'atouts majeurs sur lesquels nous devons bâtir notre avenir et celui de nos enfants. Nous devons accompagner notre développement tout en préservant la nature et en protégeant la qualité de notre cadre de vie.

En décembre 2010, nous étions très nombreux à Bayonne à montrer notre opposition au projet de LGV et au diktat de l'Etat et de RFF.. Malgré les sondages qui ont commencé, malgré la présence de gendarmes et d'huissiers, nous ne devons pas baisser les bras et nous résigner. Nous devons faire reculer ce projet et obtenir l'utilisation des voies existantes.

Nous devons continuer ce combat en étant unis, en dépassant nos préjugés politiques et en étant tous rassemblés.

Il n'y a pas de majorité ni d'opposition, il y a un village à défendre, il y a des familles à aider.

Merci pour votre confiance.

Vos élus au conseil municipal : **Annie Vivier et Sébastien Duprat**

MILA BERRI :

Responsable publication :
Roger Harguindeguy

Comité de Rédaction :
Annie Vivier
Franck Voragen,
Françoise Mallé,
Marie-Do Daguerre,
Philippe Forsans,
Sébastien Duprat
Véronique Fosse

Responsable diffusion :
René Gillet

Ne pas jeter sur la voie publique

Conseil Municipal

Débat au Conseil Municipal.

Le 7 février 2011, à 19 heures, le conseil municipal de Villefranque s'est réuni pour délibérer.

A l'ordre du jour pas moins de 19 points dont certains ont fait débat.

Les deux premières délibérations concernaient des attributions de marchés notamment les travaux de réhabilitation des chauffages de la ventilation et de l'électricité de la « maison pour tous » pour un montant de 258 000 € et les travaux de requalification du centre bourg pour un montant de 233 000€ (sans le coût des études).

L'opposition a contesté, le montant très important de ces travaux, le choix concernant le mode de chauffage (pompe à chaleur) et s'est inquiétée de l'absence de ralentisseur sur la départementale.

Les quatrième et cinquième points concernés la vente d'un terrain de 1000 m² à la société d'HLM, Habitat Sud et la donation pour 55 ans des bâtiments de l'ancien presbytère pour le transformer en logement social.

Ces deux points ont été très discutés par l'opposition et en particulier la donation du presbytère. Monsieur Duprat Sébastien souhaitant que le village garde en propriété ce bâtiment pour « en faire la mairie et le centre administratif et ainsi libérer de l'espace en centre bourg pour l'activité commerciale » ce à quoi le maire, Robert Dufourcq s'est opposé en préférant pour les besoins futurs construire une nouvelle mairie ou utiliser des salles annexes dans la maison Labia.

Les deux autres points suivants, présentaient un projet de modification et de révisions du PLU également très discutés.

Suite à la démission de deux conseillers municipaux Madame Annie Vivier intègre la commission urbanisme et la commission travaux et Monsieur Sébastien Duprat la commission Sport et Jeunesse.

Enfin en question diverse, l'opposition interrogeait le maire sur la révision ou la mise à jour des listes électorales afin de pouvoir en être informée.

Entre Nive et Adour / Errobi eta Aturri artean

Les infos de notre intercommunalité.

Dans bien des domaines, les décisions nous concernant dépendent de notre intercommunalité. Le pouvoir de décision de notre mairie est transféré par délégation vers notre communauté de commune Nive Adour ; A ce titre il est essentiel de vous informer des choix, des orientations prises par le conseil communautaire composés des représentants des 6 communes de notre canton.

Vous trouverez dans cette rubrique toutes les informations importantes concernant les délibérations de notre Conseil Communautaire.

6 octobre 2010, délibération du Conseil Communautaire :

- Réalisation du centre commerçant de proximité à Lahonce - Plan de financement

Coût total prévisionnel du projet 840 000 €, participation NIVE ADOUR (porteur du projet) 406 000 soit 48%

21 Pour, 3 Abstentions - Saint Esteven, Dufourcq, Dragon

- Permis de construire de deux locaux commerciaux au centre bourg de Lahonce, en extension de la salle KIROLDEGI

21 Pour, 3 Abstentions - Saint Esteven, Dufourcq, Dragon

- Création de 8 postes pour le fonctionnement de la crèche communautaire d'Urcuit
- Désignation des délégués au SCOT

8 décembre 2010, délibération du Conseil Communautaire :

2010 - Création d'un poste d'infirmière puéricultrice territoriale à temps complet à compter du 1er décembre

- Versement d'un don de 2 000 € au Collège Aturri pour acquisition de matériel de secourisme.
- Signature d'une convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées
- Opération de résorption des décharges sauvages présentes sur son territoire

Les Investissements de la commune de 2008 à 2011

- Prés de 600 000 € pour un local Technique de 400 m² (sans le terrain)
- 40 000 € pour de nouveaux WC publics derrière l'épicerie alors que nous avons déjà des WC en plein centre...
- 258 000 € pour le chauffage, l'électricité, l'isolation de la maison pour tous qui a seulement 20 ans. (A rajouter les études d'un cabinet, près de 20 000 €)
- 233 000 € pour l'aménagement des alentours de la mairie (sans le coût des études, + de 20 000 €)
- Prés de 30 000 € pour l'abri bus dans les bois
- Voté 630 000 € pour la création d'un Bar/ Restaurant (sans les équipements) et des salles annexes (pour les associations)...



Subventions : de l'argent qui tombe du ciel

Enfin, presque : les jolies subventions sont aussi notre argent !

Villefranche, comme chaque commune vote en début d'année son budget. Nous commençons par voter les dépenses de l'année à venir et en fonction du montant nous ajustons les recettes. D'où l'importance de contenir les dépenses pour ne pas avoir à augmenter les impôts. .

Nous nous prononçons sur deux budgets : le budget de fonctionnement (principalement les salaires et des charges courantes) et le budget d'investissement (les rénovations, l'entretien des bâtiments, les projets d'infrastructures ...).

Les recettes sont principalement les impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe professionnelle...)

Nous bénéficions aussi de l'aide financière de l'Etat, sous forme de dotation globale qui dépend du nombre d'habitants et de plusieurs autres critères.

Nous obtenons également des subventions publiques de l'Etat, de la région et du département, pour construire de nouvelles infrastructures et entretenir l'existant.

Ces dotations et ces subventions proviennent bien sûr de notre impôt sur le revenu, de la TVA que nous acquittons et de toutes les taxes que l'Etat prélève directement ou indirectement.

Pour bien comprendre, prenons comme exemple une commune voisine qui a construit il y a quelques années une magnifique salle de réunion, de congrès et de spectacle.

Projet nécessaire et utile aux habitants du village mais que les finances de la mairie ne pouvaient assumer seule, au risque d'un endettement très important.

Après un débat au conseil municipal et l'adoption du projet à partir d'un prévisionnel évaluant le coût de l'infrastructure, des demandes de subventions sont adressées au conseil général, au conseil régional, à la DRAC...

Le projet étant bien construit et utile, les subventions sont obtenues et la salle de spectacle verra le jour. Au final il en coûtera réellement à la commune qu'un petit emprunt financé sur quelques années et ne grèvera pas son budget pour continuer à investir.

Mais ne nous y trompons pas, la totalité de l'investissement provient de nos impôts et c'est en ce sens que nous devons être extrêmement rigoureux et vigilants quant aux dépenses que nous effectuons pour vous.

IKEA en 2014

L'implantation d' IKEA à l'entrée de Villefranque en 2014 pose problème !

D'abord l'endroit est situé dans une zone marécageuse, humide, inondable. Il ne s'agit pas du lieu d'implantation idéal, cela saute aux yeux ! Personne ne peut prétendre le contraire.



Le choix du site pose également problème au niveau de la circulation et de la pollution engendrée par le flux de véhicules. Les voies d'accès entre Ametzondo et Bayonne risquent très rapidement de se révéler insuffisantes et nous connaissons également des encombrements importants les jours de grandes affluences.

Le pression immobilière déjà très forte sur notre canton et sur notre village continuera à s'accroître et le prix des terrains, très élevé, augmentera encore !

C'est aussi une question de société de modèle de développement basée sur la consommation...

Mais il est difficile d'être contre la création d'emplois. L'attractivité d'Ikea et de la grande zone commerciale ne fait aucun doute et se sont des centaines d'emplois directs et à notre porte qui seront proposés notamment à nos jeunes. Nous ne sommes pas opposés à la venue d'Ikea qui répond à une certaine attente et à une proposition commerciale qui n'existe pas, mais le site d'Ametzondo ne semble pas être le bon.

Il existait d'autres possibilités pour l'implantation, tout aussi proche de la grande agglomération du BAB, dans les mêmes bassins économiques et d'emplois.

Il est tout à fait possible de conjuguer développement économique (essentiel) et protection de la nature et de notre cadre de vie.

Petit patrimoine millafrangar

Notre village ne possède pas un gisement préhistorique ou historique important, cependant, il est jalonné de nombreux petits témoignages de la vie d'antan.

Une bonne surprise

Alors qu'une armée d'engins attaquait de toutes parts, le champ de Poyloa, une pelle a suspendu ses crocs au dessus des vestiges d'un four à chaux. Le chef des travaux est intervenu pour délimiter avec des *rubalises*, un périmètre « à ne pas toucher ». Le four est pour l'instant sauvé. Il faudrait bien sûr, le nettoyer et le consolider. Voilà donc un bon exemple de préservation, alors que des vestiges ont disparu par ailleurs, sans mauvaise intention, mais par mégarde.

Et cela m'amène à une idée qui me taraude depuis quelques années. Beaucoup de monde marche à travers le village et le phénomène ira en s'amplifiant. Alors pourquoi « voyager idiot » ? Comme cela s'est fait dans d'autres communes, je verrais, au niveau de chaque témoignage du passé, un petit panneau rappelant en quelques lignes ce qui s'est passé.

Je recense dans le désordre. Les châteaux ou maisons nobles : Laraldia, Miotz, Santa Maria, Dona Martienia.

Les moulins : Eyhera, Eyherattoa, le Moulin de Miotz, Le Moulin de Biriato, le Moulin de Poyloa (et les nasses pour chacun).

Les sites industriels ou artisanaux : les carrières d'Arcangues, de Portuberria, de grès coquillier. La tannerie, la lainerie, la perlerie, les salines. La centrale Argia.

Le site préhistorique de Bellevue, le site proto historique d'Amarrouenia, le site de Berrogain.

Le port de Portuberria, de Miotzportua, de l'ophite au chalet de l'Isle, du sel. Burdin bidea, la petite voie ferrée.

Les fours à chaux de Mendiburria, de Poyloa, d'Irumberria.... Et j'arrête mais il y en a d'autres. Pour recenser tout cela il faut de l'énergie humaine, mais avec le sentier de randonnée on a démontré que l'on pouvait travailler. Il faudrait aussi trois petits sous, mais là aussi, on doit pouvoir trouver des coups de pouce institutionnels.



A quand un Assainissement collectif pour tous ?

L'assainissement collectif serait-il un luxe à VILLEFRANQUE !

Le retard de l'assainissement collectif sur Villefranque est dramatique. Seulement à peine plus de 20% des habitants sont raccordés au tout à l'égout.

C'est l'infrastructure essentielle pour notre développement et c'est aussi une priorité de santé publique.

La protection de la nature, la conservation du milieu naturel et la préservation de l'environnement sont aujourd'hui prioritaires.

Un environnement préservé passe par un traitement des eaux usées.

L'assainissement individuel n'est plus la réponse adaptée face à l'accroissement du nombre d'habitants sur Villefranque. (Problèmes d'imperméabilité de nos sols, de densité humaine...)

La meilleure solution pour limiter nos rejets et protéger notre environnement est de développer l'assainissement collectif.

Or, il reste embryonnaire sur notre commune.



Le tout à l'égout n'a progressé en trois ans à Villefranque de quelques centaines de mètres en direction de Poyloa. Ce qui a permis au promoteur immobilier de démarrer son projet d'urbanisation...

Le but de l'assainissement collectif n'est pas d'être réalisé ou de s'étendre pour permettre la mise en construction de nouveaux lotissements. **L'assainissement collectif est un droit et un devoir à ne plus polluer par le rejet des eaux usées dans la nature.**

La priorité aujourd'hui est de le généraliser le plus possible pour les habitants de Villefranque et pas uniquement pour les

habitants à venir.

La priorité n'est pas d'ouvrir de nouveaux espaces à l'urbanisme mais bien d'assainir les zones déjà urbanisées.

- Il est vraiment regrettable que Villefranque soit la commune dont le réseau soit le plus faible de Nivadour et il serait incorrect de l'expliquer uniquement par la configuration géographique du village !

- La grande priorité aujourd'hui devrait être l'extension du réseau du tout à l'égout dans les quartiers les plus urbanisés, notamment sur le quartier bas, dont l'urbanisation importante ces trois dernières années pose des problèmes de pollutions.

Mais sans volonté politique affirmée, le tout à l'égout progressera au gré de la pression immobilière...

Sébastien DUPRAT

- 34 en 2007
- 31 en 2008
- 61 en 2009
- 60 en 2010

Le Chiffre : 186 en 4 ans

C'est le nombre de **permis de construire** délivrés (combien avec un assainissement collectif ?). Sans compter les **83** logements à Poyloa.

Un tissu économique varié et dynamique

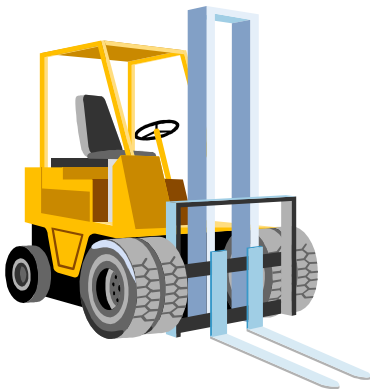
Le saviez vous !, notre Village accueille sur son sol près de 100 entreprises. De tailles et d'activités très différentes, elles contribuent à son développement.

Des activités de commerce, de service et de santé du centre bourg, en passant par les activités industrielles, artisanales, des deux zones artisanales sans oublier l'activité agricole, les activités artistiques, les professions indépendantes ; Villefranque accueille une multitude de métiers et de talents.

Les formes ou types d'entreprises, leurs localisations et leur domaine de compétences sont d'une grande diversité :

- En centre bourg sont rassemblées les activités commerciales et les activités de santé.
- Deux zones artisanales accueillent une multitude de PME dynamiques

La zone Duboscoa, proche de Saint Pierre d'Irube est la plus importante et regroupe des PME employant pour certaines plus de 30 salariés.



On y retrouve des activités d'informatique, de serrurerie et ferronnerie industrielle, de menuiserie industrielle, de travaux sur réseaux, d'ingénierie de nettoyage et bien sûr des activités artisanales. La zone de la tannerie rassemble en général des entreprises de plus petite taille. De nombreux artisans y ont trouvé des locaux et des activités automobiles s'y sont implantées.

- Dans les années 2000 a été construit sur des terrains municipaux, un gigantesque transformateur d'électricité, employant quelques salariés et surtout contribuant à hauteur de + 270 000 € par an à l'équilibre budgétaire.

- En 2009, la MSA recensait, 14 exploitations agricoles sur la commune permettant à 13 personnes de dégager des revenus. En fait il s'agit pour l'essentiel d'activités complémentaires. L'activité agricole sur la ferme familiale a été en partie maintenue mais ne permet pas d'en vivre. L'exploitant est obligé d'exercer une activité salariée et la ferme est devenue un complément.

L'activité traditionnelle est l'élevage de bovins, et d'ovins. Les terres les plus arables sont mises en culture pour l'alimentation animale (maïs) ou destinées au pacage.

Enfin une activité maraîchère dynamique se maintient comme une activité de gavage de canards.

Ces entreprises qu'elles soient de transformations, de services ou de productions ont en commun la création de richesses, de valeurs ajoutées et donc d'emplois.

Ces entreprises donnent du travail à plus de 150 personnes sur Villefranque.

Par la distribution de salaires et par l'activité qu'elles génèrent, elles créent le lien social indispensable à la vie de notre communauté.

Imaginez vous un seul instant que nous n'ayons pas de commerce, pas d'activité de santé et que nous soyons obligés de faire plusieurs kilomètres pour acheter une baguette...

Cette activité importante génère aussi pour la commune une manne fiscale de près de 300 000 € par an, correspondant à plus de 1/3 de ses recettes et donc de son budget.

Sans ce tissu important de petites et moyennes entreprises les ressources municipales ne permettraient pas de réaliser des projets.

Pourtant ce paysage reste aujourd'hui très précaire et l'arrivée de la grande zone commerciale d'Ametzondo risque d'avoir des conséquences sur notre centre bourg. Les pouvoirs publics ont un rôle majeur à jouer, un devoir afin de favoriser le développement économique. Sans volonté municipale affirmée, sans projet politique constructif, sans connaissance, sans professionnalisme, sans ambition, l'activité économique du village s'étiolera et l'aspect « village dortoir » l'emportera.

Le pont de fer sur l'Adour : mais en supprimant la voie routière

Un nouveau viaduc ferroviaire mais sans route

Depuis quelques mois, le pont ferroviaire Eiffel enjambant l'Adour est définitivement interdit à la circulation automobile. Très pratique pour les Milafrangar qui souhaitaient pour leur travail ou leurs loisirs se rendre sur la rive droite, il permettait d'éviter le centre de Bayonne.

Ancien, vétuste, RFF a décidé de reconstruire un nouveau viaduc, quelques mètres en amont pour un montant de 40 Millions d'Euros.

Mais l'entreprise ferroviaire n'a pas prévu de lui ajouter de route et l'enquête publique a validé le projet sans la moindre réserve de nos élus.

Alors que la circulation automobile explose sur notre canton et s'effectue de plus en plus avec difficultés, notamment pour entrer dans l'agglomération, on supprime un pont routier exutoire d'une partie de ce trafic.

A l'heure où se pose la question de la construction d'un nouveau pont en aval de l'Adour afin de fluidifier la circulation, on se prive d'une infrastructure qui a fait ses preuves. Ajouter à ce nouveau viaduc un pont routier à deux sens de circulation n'aurait pas dénaturé le montant de l'investissement et aurait permis à notre canton d'avoir une infrastructure routière capable d'absorber pour des décennies une partie de la croissance du trafic routier. Ce ne sera pas, hélas, le cas.



L.G.V. : nouvelles étapes les sondages de terrains !

Depuis plusieurs mois maintenant la nouvelle étape de la LGV ce sont les sondages. En effet, en vue du choix du tracé définitif, la société RFF se doit d'effectuer des sondages, afin de déterminer le tracé le plus avantageux.

Les sondages ont mal commencé parce que le CADE et les élus ont marqué une opposition sans faille. Mais aussi et surtout, parce que les propriétaires des terrains sur lesquels doivent être faits ces sondages n'ont pas accepté la manière avec laquelle ils sont traités.

Songez plutôt, un huissier qui se présente pour signifier l'arrêté du préfet d'autorisation de pénétrer sur votre propriété, cela à de quoi choquer. Mais ce n'est pas tout, car FONDASOL en charge des sondages ne s'est pas arrêté là. En effet, parfois en plus de l'huissier c'est une estafette de gendarmerie, qui s'est présentée pour signifier le fameux arrêté du préfet.

Etant rappelé tout de même que la loi ne prévoit pas une signification mais une simple notification par courrier recommandé avec accusé de réception.

Alors pourquoi un tel déploiement tout simplement pour tenter d'intimider ces propriétaires de terrains. Voilà une manière d'agir quelque peu lamentable.

Enfin, lorsque les sondages ont pu avoir lieu, on a pu compter jusqu'à trente gendarmes pour protéger la société FONDASOL. Situation scandaleuse et indigne d'une démocratie.

LGV NON, ni à Villefranque ni ailleurs !! AHT EZ, ez hemen ez nihun !!

Associations de Villefranque qui luttent contre la nouvelle voie LGV, si vous voulez adhérer pour les aider :

Nom-prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone- mail : _____

Villefranque Cadre de vie : J.M. Faye - Maison Iguzki Mendi CD 137 - 64990 VILLEFRANQUE

Ou

Comité de défense D22 : Robert Talou - Route des Cimes - 64990 VILLEFRANQUE

L'adhésion est de 5€ (envoyer un chèque à l'une ou l'autre des associations).

Agenda

<i>Date</i>	<i>Manifestation</i>
Dimanche 08 mai 2011	Vide-Grenier de l'APE Ecole Publique sur le fronton
Samedi 14 mai 2011	Fête de l'école Sacré Coeur
Samedi 28 mai 2011	Fête de l'école Publique
Dimanche 03 juillet 2011	Milafrang'Art : exposition de création artistique sous les chênes de la Maison pour Tous
Du 27 au 29 Août 2011	Fêtes du village
Samedi 04 Septembre 2011	Soirée Taloa d'Eskulari
Dimanche 05 Septembre 2011	Vide-Grenier (rens. 06.20.27.49.63)
Dimanche 18 Septembre 2011	Kermesse paroissiale
Dimanche 26 Septembre 2011	Course au circuit Bellevue

Adhésion

Vous souhaitez participer activement à nos travaux ou simplement nous soutenir ?

Adhérez à l'association en remplissant le formulaire ci-dessous:

Bulletin d'adhésion

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Mél : _____

J'adhère à l'association Mila Berri :

Membre: 10€

Domaine(s) sur le(s)quel(s) je souhaite m'investir dans l'association

Vous serez contacté(e) dès réception de votre adhésion.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de «Association Mila Berri»

Renvoyer ce bulletin et le chèque à :

Association Mila Berri
Philippe FORSANS
C.D. 257
64990 VILLEFRANQUE

Bulletin de l'association :
«Mila Berri»

Tirage du 20 avril 2011,
900 exemplaires

Contact : info@milaberri.com

Site : <http://www.milaberri.com>

